DIRECTIONS FOR USE: For the control of Norway rats, Roof rats and House mice inside and in areas adjacent to homes, industrial, commercial, agricultural and public buildings.

Selection of Treatment Areas: Before placing bait, eliminate as much of the naturally occurring food as possible. Place bait in locations where rats and mice travel and will most likely find and consume the bait. Place bait only inside the building and in areas adjacent to buildings. Placement along walls, in corners, by gnawed openings, in and around burrows, and in concealed locations where rats and mice feed is desirable. For roof rats, bait placement should also be made in areas other than at ground/floor level. Maintain a steady supply of fresh bait. Remove any spoiled or contaminated bait promptly.

Treated baits should be placed in in tamper-resistant bait stations, or in locations not accessible to children, pets, wildlife or domestic animals. Tamper-resistant bait stations must have the following characteristics: be constructed of high-strength material and resistant to destruction by children and animals; have an entrance which prevents children and non-target animals from reaching bait; have an internal structure which prevents bait from being shaken loose; have an access panel which fastens securely and locks; capable of being securely fastened to a surface; be clearly labeled: DANGER POISON. Note: This product is not to be used in orchards, fields or rights-of way. Use in conjunction with rat-proofing methods if rodent problems persist.

Food Processing, Food Manufacturing, Food Storage and Food Service Areas: For areas not directly related to food processing: Use only in non-food or non-feed areas where feed, food, packaging and handling equipment are never opened or exposed. For areas where feed or food is processed, served or stored: In meat and food processing plants (processing areas), use only when plant is not in operation. Remove all food, packaging material and utensils before placing bait in baiting stations. Remove all baits and dead rodents and wash treated areas before re-use of the food handling stablishment (processing areas include storage and service).

APPLICATION DIRECTIONS:
RATS: Place 6 to 23 blocks of bait per placement at intervals of 5 to 10 meters. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 10 days, or until signs of rat activity cease.
MICE: Place 2 blocks of bait per placement at intervals of 2 to 4 meters. Larger amounts (up to 4 blocks) may be necessary at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days, or until signs of mouse activity cease.
Note: Replace contaminated or spoiled bait immediately. Collect and dispose of all dead animals and unconsumed bait properly. To prevent reinfestation, eliminate rodent food, water and harbourage as much as possible. If reinfestation occurs, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS, DOMESTIC ANIMALS AND WILDLIFE. Keep away from feed or food. May irritatie eyes. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin because this material may reduce the clotting ability of blood and cause bleeding. USE GLOVES WHEN HANDLING PRODUCT AND WHEN DISPOSING OF DEAD RODENTS, UNCONSUMED BAITS AND EMPTY CONTAINERS. Do not get in eyes, on skin, or on clothing. Wash arms, hands, and face with soap and water after handling and before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Do not place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food. This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds. Only to be used by individuals holding an appropriate pesticide applicator certificate or license recognized by the provincial/territorial pesticide regulatory agency where the application occurs.

STORAGE AND DISPOSAL: Store product not in use in original, tightly sealed container in a cool, dry, secure location inaccessible to children, pets, domestic animals or wildlife. Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

RODENT DISPOSAL: To reduce exposure of non-target birds and other wildlife to poisoned carcasses, dead rodent should be securely wrapped and placed in closed containers and disposed of at Provincial sites, where available, or at municipal landfill sites. Otherwise, securely wrap carcasses and bury to a depth that will make them inaccessible to scavengers.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offense under the Pest Control Products Act to use a control product under unsafe conditions.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition. (07105)

Bitrex™ is a trademark of Macfarlan Smith Ltd., Edinburgh, Scotland
Bitrex™ est une marque de Macfarlan Smith Ltd, Edinburgh, Scotland

COMMERCIAL

generation™ BlueMax

MINI BLOCKS

Kills Norway Rats, Roof Rats, House Mice and Warfarin-Resistant House Mice

BLOC MINI

Tue les rats d'égout, les rats noirs, les souris communes et les souris communes résistantes à la warfarine

GUARANTEE / GARANTIE: Difethialone..... 0.0025%
REGISTRATION NO. 27619 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
Nº D'ENREGISTREMENT 27619 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

WARNING
AVERTISSEMENT

POISON

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL BEFORE USING
WARNING - CONTAINS FISH AND WHEAT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
AVERTISSEMENT - CONTIENT POISSON ET BLÉ

CONTAINS Bitrex™

FIRST AID: If in eyes, flush with water for 15 minutes. If irritation persists, seek medical attention. **If on skin,** wash affected area thoroughly with soap and water. **If swallowed,** give patient one or two glasses of water and induce vomiting by touching back of throat with a finger or blunt object; repeat until vomitus is clear. Do not induce vomiting or give anything by mouth to an unconscious person. Seek medical attention or contact Poison Control Centre IMMEDIATELY. Take container, label or product name and Pest Control Products Act Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Vitamin K_1 in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments. Contains fish and wheat - may cause allergic reaction in sensitive persons.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. **En cas de contact avec la peau,** laver soigneusement la zone affectée au savon et à l'eau. **Si avalé,** donner au patient un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement en touchant l'arrière de la gorge avec le doigt ou un objet non pointu; répéter jusqu'à ce que le vomi soit clair. Ne pas faire vomir une personne sans connaissance ni lui donner quoi que ce soit par la bouche. Consulter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement LPA lors de la visite chez le médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: La vitamine K_1, par injection intra-musculaire ou sous-cutanée ou par ingestion orale, est conseillée comme remède curatif pour l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent. Contient poisson et blé, qui peut causer une réaction allergique chez les personnes susceptibles.

LIPHATECH®
Liphatech, Inc.
3600 W. Elm St.
Milwaukee, WI 53209 U.S.A.
(414) 351-1476

MODE D'EMPLOI: Pour le contrôle des rats surmulots (rats d'égout), des rats noirs et des souris domestiques à l'intérieur et autour des bâtiments résidentiels, industriels, commerciaux, agricoles et publics.

Sélection des zones de traitement: Éliminer le plus possible toute nourriture qui est susceptible d'attirer les rongeurs, avant de placer l'appât empoisonné. Placer l'appât dans les emplacements où les rats et les souris se déplacent et risquent le plus de trouver et de consommer l'appât. Placer l'appât seulement à l'intérieur de l'édifice et dans les endroits adjacents aux édifices. Placer l'appât le long des murs, dans les coins, à proximité des ouvertures rongées, dans les terriers et autour de ceux-ci, et dans les emplacements dissimulés où les rats et les souris risquent le plus de chercher de la nourriture. Pour le rat noir, placer l'appât aux endroits autres que le plancher. Maintenir un approvisionnement régulier d'appât frais. Retirer rapidement tout appât gâté ou contaminé.

Les appâts traités doivent être gardés dans des points d'appât inviolables, ils doivent être placés dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux animaux domestiques et aux animaux sauvages. Des points d'appât inviolables doivent avoir les caractérisques suivantes: construit avec un matériau très solide et résistant à la destruction par les enfants ou les animaux; sa porte d'entrée doit empêcher les enfants et les animaux non-ciblés d'y pénétrer; sa structure interne doit bien tenir l'appât même lorsqu'il est secoué; son panneau d'accès doit se fermer solidement et se verrouiller; il doit pouvoir s'attacher solidement à une surface; il doit porter une étiquette avec la mention: DANGER POISON. Note: Ce produit ne doit pas être utilisé dans des vergers, des champs ou des zones de circulation. Utiliser le produit avec des méthodes de dératisation si le problème de rongeurs persiste.

Zones de traitement, de fabrication, d'entreposage et de service de denrées alimentaires: Pour les endroits qui ne sont pas directement reliés au traitement des denrées alimentaires: utiliser seulement dans les endroits où il n'y a pas d'aliments pour consommation humaine ou animale et où les emballages et l'équipement de manutention des aliments pour consommation humaine ou animale ne sont jamais ouverts ou exposés. Pour les endroits où les aliments pour consommation humaine ou animale sont traités, servis ou entreposés: dans les usines de traitement des viandes et des denrées alimentaires (zones de traitement), utiliser seulement lorsque l'usine ne fonctionne pas. Retirer ou couvrir tous les aliments, matériaux d'emballage et ustensiles avant de placer l'appât dans les postes d'appât. Retirer tous les appâts et les rongeurs morts avant de réutiliser l'usine (la zone de traitement comprend l'entreposage et le service).

MODE D'APPLICATION:
Contre les RATS: Placer 6 à 23 blocs d'appât à intervalles de 5 à 10 m. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des rats cessent.
Contre les SOURIS: Placer 2 blocs d'appât à intervalles de 2 à 4 m. Utiliser jusqu'à 4 blocs aux endroits où il y a beaucoup de souris. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appât frais pendant au moins 15 jours ou jusqu'à ce que les signes d'activité des souris cessent.
Remarque: Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer tous les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, établir au besoin des postes d'appât permanents et les approvisionner au besoin.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE, ANIMAUX DOMESTIQUES ET ANIMAUX SAUVAGES. Garder éloigné des aliments pour consommation humaine ou animale. Peut irriter les yeux. Ce produit peut être nocif ou fatal s'il est avalé ou absorbé par la peau, car il peut diminuer la capacité de coagulation du sang et provoquer des saignements. UTILISER DES GANTS LORS DE LA MANUTENTION DE L'APPAT ET DE L'ÉLIMINATION DES RONGEURS MORTS, DES CONTENANTS VIDES ET DES APPÂTS NON-CONSOMMÉS. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains et le visage avec du savon et de l'eau après la manipulation et avant de manger,de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tobac ou d'aller aux toilettes. Ne pas placer l'appât dans les endroits où il y a une possibilité de contamination des aliments ou des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments. Ce produit est toxique pour les poissons et les animaux sauvages. Garder hors des lacs, cours d'eau et étangs. Ce produit ne peut être utilisé que par les individus détenant un certificat ou un permis d'opérateur antiparasitaire émis par l'organisme de réglementation antiparasitaire provincial ou territorial où a lieu l'application.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION: Entreposer les appâts dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit froid et sec, dans des endroits inaccessibles aux enfants, aux animaux domestiques et aux animaux sauvages. Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés, conformément aux exigences locales. Se conformer aux directives provinciales pour tout nettoyage stipulé du contenant ayant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage de déversements.

ÉLIMINATION DES RONGEURS: Afin d'empêcher les oiseaux non-ciblés et les autres animaux d'avoir accès aux carcasses empoisonnées, les rongeurs morts doivent être enveloppés sécuritairement et déposés dans des contenants fermés. Les porter au site d'enfouissement sanitaire provincial, si possible, ou au site municipal. Sinon, envelopper sécuritairement les carcasses et les enterrer à une profondeur inaccessible aux pilleurs.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

STECIMEX